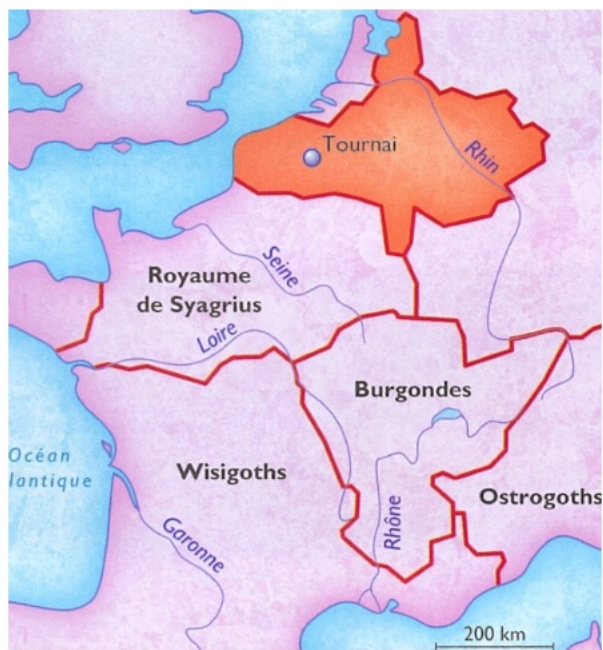


⇒ Clovis et les rois mérovingiens ⇐



Clovis : un roi guerrier.

Doc. 1 La Gaule en 481, lorsque Clovis devient roi.



- Royaume des Francs à l'avènement de Clovis
- Capitale

Doc. 2 La Gaule en 511, à la mort de Clovis.



- Royaume de Clovis à sa mort en 511
- Capitale

- Où est situé le royaume des Francs ?
- Quels sont les autres peuples présents en Gaule ?
- Comment a évolué le royaume des Francs ?
- Quelle en est la capitale à présent ?



Clovis : un roi chrétien.



Doc. 3 Le baptême de Clovis (détail d'un sarcophage, VI^e siècle).



La loi salique

Les Francs ont apporté en Gaule des règles germaniques comme la loi salique, loi des Francs saliens, sans doute rédigée pendant le règne de Clovis.

L'héritage des femmes

D'après la loi salique, les filles ne peuvent pas hériter de la terre du domaine paternel ; les garçons en héritent donc de la totalité mais cette loi ne concerne pas la succession des rois.

Le prix du sang

Le prix du sang était une amende qu'il fallait payer lorsqu'on avait commis un crime ou même provoqué une injure. Pour une blessure grave, le tarif était de 30 sous d'or. Pour le meurtre d'un noble franc, il fallait payer 600 sous d'or. Le prix à payer dépendait de l'importance de la victime !